

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Côte d'Azur Habitat (Office public de l'habitat de la Métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes), point(s) de contact : Service de la commande publique, 53, bd René Cassin, F - 06282 Nice cedex 3, Tél : +33 493187589, courriel : [appel.offres@cda-habitat.fr](mailto:appel.offres@cda-habitat.fr), Fax : +33 493187613

Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.cda-habitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_oYiysm3OCo](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_oYiysm3OCo), au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Organisme de droit public

**I.5) Activité principale :** Logement et équipements collectifs

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** Marché d'exploitation de chauffage de type M.C.I. (Marché à Comptage avec Intéressement) avec gros entretien et renouvellement des matériels.

Numéro de référence : Chauffage urbain St Augustin

**II.1.2) Code CPV principal :** 09323000

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** Marché d'exploitation de chauffage de type M.C.I. avec gros entretien et renouvellement des matériels sur les installations de chauffage urbain de l'ensemble immobilier de Nice - Saint-Augustin situé dans le quartier des Moulins. La présente consultation des entreprises fait l'objet d'un appel d'offres ouvert en application de l'article 42-1° a) de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25-I 1°, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 12697600 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

50720000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Nice Saint-Augustin

**II.2.4) Description des prestations :** Le présent marché est un marché à prix forfaitaire, à l'exception de la prestation R1 relative à une consommation d'énergie thermique.

Les installations de chauffage urbain se situent à Nice Saint-Augustin dans le quartier des Moulins. Des bâtiments hors du périmètre de Côte d'Azur Habitat sont alimentés en énergie thermique par le réseau urbain via des sous-stations. En l'occurrence, il s'agit aujourd'hui des bâtiments communaux suivants :

- la piscine municipale de Nice - Saint-Augustin (pour le chauffage, l'E.C.S. et le réchauffage bassins),
- le groupe scolaire du Bois de Boulogne (pour le chauffage et l'E.C.S.),
- l'école maternelle de la Digue des Français (pour le chauffage)

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée :**

Valeur hors TVA : 12697600 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 96

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Marché unique. Ce marché ne fait pas l'objet d'un allotissement en considérant le fait qu'il s'agit d'une prestation unique, celle-ci ne reposant que sur l'exploitation d'une seule chaufferie.

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : Les soumissionnaires devront fournir les pièces suivantes permettant de juger de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle :

- La déclaration sur l'honneur attestant ne pas faire l'objet d'une des interdictions de concourir visées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard du respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (article 48-1-1° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016), et de pouvoir soumissionner à un marché passé par un pouvoir adjudicateur défini à l'article 10 de l'ordonnance.

- Une lettre de candidature (modèle DC 1 DAJ ou équivalent)

- Une déclaration du candidat (modèle DC2 DAJ ou équivalent) ou autre document faisant notamment apparaître les éléments permettant de juger de la capacité financière, technique du candidat (confère rubrique ci-après).

**III.1.2) Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection : - Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent.

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Liste et description succincte des critères de sélection : - Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Chaque concurrent mentionnera l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite de travaux de même nature que celle du présent marché.

- Les principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Le ou les certificats de qualifications ou de capacités professionnelles.

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

**III.2) Conditions liées au marché**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

## SECTION IV : PROCEDURE

### IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

### IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 26/04/2018 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 26 avril 2018 à 17 h 00

Lieu : Côte d'Azur Habitat, 53 boulevard René Cassin, 06200 Nice

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La date d'ouverture des offres mentionnée n'est qu'indicative.

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

### VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le présent marché fera l'objet d'une nouvelle consultation à la fin de sa période de validité.

### VI.2) Informations sur les échanges électroniques

#### VI.3) Informations complémentaires :

Le dossier de consultation peut être retiré, dès parution du présent avis, à l'adresse suivante :

Côte d'Azur Habitat

Office public de l'habitat de Nice et des Alpes Maritimes

53 Bd René Cassin

06282 Nice cedex 3

Service de la commande publique - 3ème étage

Les documents de la consultation sont également mis à disposition des candidats par voie électronique sur le site internet : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

Gratuité du dossier

Critères d'attribution :

1) Le prix : la note concernant le prix de l'offre sera évaluée pour 60 % de la note totale

2) La qualité : La note concernant la qualité de l'offre sera jugée sur l'appréciation du mémoire technique, évaluée pour 40 % de la note totale, soit 8 points, et se décomposant comme suit :

-La prise en compte de la sécurité générale et particulière au sein de l'entreprise dans les cadres spécifiques d'exécution des prestations du présent marché et gestion de crise, évaluée pour 0,8 points.

-Les moyens envisagés aux points de vue quantitatif et qualitatif pour l'exécution du marché et l'atteinte des objectifs (effectifs et personnels dédiés, organisation, qualifications, expérience sur Petites et Moyennes Installations de Combustion P.I.C. et M.I.C., outils déployés, traitement des déchets) évalués pour 2,4 points.

-La qualité de présentation et la pertinence de la pièce explicative et justificative des montants des garanties totales évaluées pour 1,2 point.

-Les modèles de présentation avec les données à fournir par le titulaire dans ses rapports d'activité évalués pour 0,8 points.

-L'organisation des travaux programmés et la prise en compte de la sécurité dans le cadre de ces derniers évaluées pour 0,4 points.

-Le traitement de l'analyse des sites, de la prise en charge des installations et modèle de diagnostic E.C.S. évalués pour 1,2 point.

-Les éléments d'appréciation sur le suivi des indicateurs de maintenance et à leur exploitation évalués pour 1,2 point.

Modalité de remise des offres :

- sur support papier à l'adresse suivante :

Cote d'azur habitat

Service de la commande publique- 3ème étage

53 boulevard René Cassin

06282 Nice cedex 3

- Sur support électronique à l'adresse suivante :

[www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

Les candidats peuvent, parallèlement à l'envoi électronique, faire parvenir au pouvoir adjudicateur, par voie postale, une copie de sauvegarde des candidatures et des offres sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, Clés USB) ou support papier.

Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention :

« Copie de sauvegarde - Marché d'exploitation de chauffage de type M.C.I. avec gros entretien et renouvellement des matériels. »

Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier, doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des offres.

En l'absence de copie de sauvegarde, tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique aura été détecté pourra faire l'objet d'une réparation. Si la réparation n'a pas été faite ou a échoué, ce document électronique sera dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en sera informé.

#### **VI.4) Procédures de recours**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nice, Service des Greffes 33 Bd franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr), Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)  
Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA).

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Nice, Service des Greffes 33 Bd franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr), Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

##### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 20 mars 2018**